

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Sciences de l'ingénieur et technologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **patr2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	6
Informations diverses	7
- Conditions d'admission	7
- Pédagogie	8
- Evaluation au cours de la formation	8
- Gestion et contacts	8

PATR2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master offre

- un programme organisé par 5 universités (l'Université catholique de Louvain, l'Université de Namur, l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Mons), et une haute école (la Haute Ecole Charlemagne) ;
- une formation multidisciplinaire ;
- la vision nécessaire pour intervenir sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager ;
- l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, dans les aspects culturels et économiques de la conservation intégrée ;
- une formation assurée par des équipes de spécialistes et des experts extérieurs.

Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez un grade académique

- d'architecte,
- de master en ingénieur civil architecte,
- en ingénieur civil des constructions,
- en histoire de l'art et archéologie.

Possibilité d'admission sur dossier.

Votre programme

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation. Le master inter-universitaire de spécialisation est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités.

Le programme comporte 120 crédits répartis en deux blocs annuels et est composé de sept modules décomposés en onze unités d'enseignement. Ces ensembles thématiques structurent un programme à visée exhaustive et ambitieux, totalisant 120 crédits répartis en deux blocs annuels ou plus, si l'étudiant-e fait valoir un droit d'allègement l'autorisant à valider son programme sur une plus longue durée (voir [conditions spécifiques](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/allegement-fial.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/allegement-fial.html>)).

Le module initial du premier quadrimestre du premier bloc annuel permet à chaque étudiant-e de remettre à niveau ses connaissances dans les domaines qui lui sont moins familiers, selon sa formation initiale en histoire de l'art, archéologie, architecture ou ingénierie des constructions (définitions, notions et spécificités du patrimoine culturel immobilier). Inversement, le deuxième quadrimestre du second bloc annuel ménage le temps nécessaire pour se concentrer sur les stages et le travail de fin d'études, présenté devant le jury et au cours d'une séance publique assortie d'une exposition de posters. Quelque soit la discipline de chacun-e, un des objectifs consiste à initier à la bonne gestion des pratiques et à sensibiliser à une interaction mieux coordonnée entre les entreprises, les artisans indépendants, les praticiens spécialisés, les experts en études préalables, les maîtres d'ouvrage, les administrations compétentes et les auteurs de projet. Dans cette perspective, l'établissement du master-plan et du dossier de restauration ainsi que le suivi de chantier constituent un module à part entière. Les études préalables, notamment les diagnostics et matériaux des gros et second Œuvres, ainsi que la nécessité de préserver le caractère des biens concernés et de les adapter aux besoins et normes contemporains, par exemple en étudiant le fonctionnement des structures et équipements techniques, complètent l'approche multidisciplinaire des bâtiments. Les vestiges ruinés, entre autres archéologiques, et les parcs et jardins historiques achèvent de prendre en considération tous les aspects du patrimoine immobilier. Un module est orienté vers les pratiques, par le biais de séminaires, de stages, de visites, d'excursions et d'un voyage annuel. Complétant les interventions d'invités extérieurs, le cycle de conférences "patrimoine" rythme également l'année académique de rencontres ouvertes au public.

La formation est coordonnée par des titulaires issus de 11 facultés de philosophie et lettres, d'architecture, d'ingénierie architecturale, polytechniques et des sciences appliquées et d'une Haute Ecole de 9 campus francophones du pays (Bruxelles et Wallonie). De nombreux experts extérieurs (architectes et ingénieurs d'entreprises privées et de bureaux d'études), des praticiens de haut niveau de laboratoires et d'ateliers renommés ainsi que des artisans qualifiés et hautement spécialisés, tant en conservation qu'en restauration, participent intensivement aux formations. Tous partagent leurs savoirs faire, théoriques et méthodologiques sur chantiers, en laboratoire ou en auditoire. Plus que sur les campus concernés (Mons, Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Gembloux, Namur, Liège), les cours et les évaluations sont le plus souvent centralisés dans le superbe écrin du Centre de formation aux métiers du patrimoine à l'abbaye de la Paix-Dieu qui est partenaire de la formation (AWaP, Amay). Ils sont aussi régulièrement organisés sur le terrain (chantiers, sites, visites de laboratoires...). Les cours sont organisés les (mercredi)-jeudi-vendredi-samedi (septembre-décembre / janvier-avril).

Par ailleurs, depuis sa création le master a permis de réunir des auditoires de taille conviviale, promouvant aussi la conduite de travaux et projets conjoints, et favorisant la rencontre entre des étudiants des trois régions de Belgique, mais également de plusieurs pays (Algérie, Brésil, Cuba, France, Espagne, Liban, Luxembourg, Maroc, Tunisie ...). Tous les diplômés du master spécialisé bénéficient de la possibilité de se voir octroyer l'agrément d'expert en patrimoine autorisant les opérateurs concernés (personnes physique ou morales), par application du Code wallon du Patrimoine, à établir des fiches patrimoniales, de concevoir des projets de restauration, de mettre en Œuvre et de suivre des chantiers sur les biens classés en Région wallonne.

PATR2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de « conservation intégrée » prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

Le master de spécialisation vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Poser le socle de connaissances communes et pluridisciplinaires requis
2. Situer la problématique spécifique de la conservation-restauration
3. Acquisition de la méthode d'analyse, de documentation, d'interprétation
4. Développer la capacité de réaliser un dossier de restauration critique et respectueux du monument, argumenté avec pertinence et conforme aux procédures
5. Développer la capacité d'établir une cartographie des pathologies, de s'entourer des expertises adéquates, de proposer des techniques de restauration pertinentes
6. Développer la capacité d'identifier la structure et les équipements anciens, d'établir une stratégie respectueuse du monument pour la conservation-restauration des structures et de l'intégration des équipements
7. Développer la capacité d'appréhender les spécificités monumentales et végétales des parcs et jardins historiques, et de définir les études, les inventaires et les diagnostics spécifiques nécessaires
8. Comprendre les spécificités de la recherche et de la conservation préventive sur un chantier archéologique et les conditions de mise en place et de succès d'un processus décisionnel, visant la conservation des vestiges ruinés
9. Développer la capacité d'adopter une attitude critique argumentée vis-à-vis d'interventions, de la philosophie et des méthodologies développées, de leur exécution, du rôle réel des intervenants
10. Développer la capacité d'organiser et de maîtriser la succession des opérations nécessaires pour mener à bien une conservation-restauration intégré d'un bien patrimonial
11. Développer la capacité de formaliser une question de conservation-restauration du patrimoine, de structurer et synthétiser sa réponse, de la communiquer oralement, graphiquement et par écrit.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 120 crédits répartis en deux blocs annuels et est composé de différents modules (voir le contenu détaillé du programme) :

1. Définitions, notions et spécificités du patrimoine culturel immobilier (15 crédits)
2. Le projet de conservation-restauration (26 crédits)
3. Diagnostics et matériaux (18 crédits)
4. Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments (11 crédits)
5. Parcs et jardins historiques, vestiges archéologiques et biens ruinés (7 crédits)
6. Séminaires, conférences, exercices pratiques, voyage et visites, stage (13 crédits)
7. Travail de fin d'études (30 crédits)

[> Tronc commun](#) [prog-2019-patr2mc-lpatr200t.html]

PATR2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun

Les modules

1. Définitions, notions et spécificités du patrimoine culturel immobilier (15 crédits)

- 1.1. La signification et les approches différenciées du patrimoine culturel immobilier (1 cr.)
- 1.2. Émergence et évolution de la notion de conservation et des concepts de restauration (1 cr.)
- 1.3. Acteurs : institutions, organismes nationaux et internationaux, prescriptions et réglementation (1 cr.)
- 1.4. Conservation intégrée (3 cr.)
- 1.5. Les aspects économiques du patrimoine (2 cr.)
- 1.6. Vocabulaire et typologies du patrimoine immobilier (7 cr.)

2. Le projet de conservation-restauration (26 crédits)

- 2.1. Méthodologie et master-plan (17 cr.)
 - 2.1.1. Méthodologie et finalité des études préalables (3 cr.)
Sources documentaires et méthodologie de recherche
 - 2.1.2. Études archéologiques des bâtiments (6 cr.)
Archéologie du bâti et du sous-sol. Méthodologie. Notions et techniques de base (relevés, topographie, analyse)
 - 2.1.3. Du relevé au master-plan (8 cr.)
- 2.2. Dossier de restauration et suivi de chantier (9 cr.)
 - 2.2.1. Établissement du dossier de restauration : plans, métrés et cahiers des charges (4 cr.)
 - 2.2.2. Aspects législatifs et procédures administratives (3 cr.)
 - 2.2.3. Suivi de chantier (2 cr.)

3. Diagnostics et matériaux (18 crédits)

- 3.1. Études sanitaires : pathologies et diagnostics (2 cr.)
- 3.2. Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre (16 cr.)

4. Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments (11 crédits)

- 4.1. Fonctionnement des structures (mécanique des structures et stabilité des ouvrages) (5 cr.)
- 4.2. Histoire des équipements techniques et intégration contemporaine du confort (3 cr.)
Confort thermique, PEB, isolation, chauffage
- 4.3. Histoire des équipements techniques et intégration contemporaine du confort (3 cr.)
Éclairage, équipements électriques, confort sanitaire, mobilité, prévention incendie

5. Parcs et jardins historiques, vestiges archéologiques et biens ruinés (7 crédits)

- 5.1. Les vestiges archéologiques et les biens ruinés (2 cr.)
- 5.2. Histoire, gestion et conservation des parcs et jardins historiques (5 cr.)

6. Séminaires, conférences, exercices pratiques, voyage et visites, stage (13 crédits)

- 6.1. Exercices pratiques/séminaires (5 cr.)
- 6.2. Stages (6 cr.)
- 6.3. Voyage (2 cr.)

7. Travail de fin d'études (30 crédits)

- 7.1. Séminaire du travail de fin d'études (2 cr.)
- 7.2. Travail de fin d'études (28 cr.)

Organisation pratique

Les activités sont organisées de mi septembre à fin avril, et les séances ont généralement lieu du mercredi au samedi. Les cours sont dispensés sur tous les campus des institutions partenaires et sur le site du Centre de formation aux métiers de la Paix-Dieu de

l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), mais aussi en laboratoires, ateliers, et sur le terrain et sur chantier. Les cours sont dispensés en français.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Définitions, notions et spécificités du patrimoine culturel immobilier (15 crédits)

○ LPATR2110	Définitions, notions et spécificités du patrimoine culturel immobilier		180h	15 Crédits	1q	x	
-------------	--	--	------	------------	----	---	--

o Le projet de conservation-restauration (26 crédits)

○ LPATR2120	Méthodologie et master plan		204h	17 Crédits	1q	x	
○ LPATR2220	Dossier de restauration et suivi de chantier		108h	9 Crédits	1q		x

o Diagnostics et matériaux (18 crédits)

○ LPATR2130	Diagnostics et matériaux		216h	18 Crédits	2q	x	
-------------	--------------------------	--	------	------------	----	---	--

o Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments (11 crédits)

○ LPATR2240A	Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments Partie bloc 1		12h	1 Crédits	2q	x	
○ LPATR2240B	Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments Partie bloc 2		120h	10 Crédits	1q		x

o Parcs et jardins historiques, vestiges archéologiques et biens ruinés (7 crédits)

○ LPATR2150	Parcs et jardins historiques, vestiges archéologiques et biens ruinés		84h	7 Crédits	2q	x	
-------------	---	--	-----	-----------	----	---	--

o Séminaires, conférences, exercices pratiques, voyage et visites, stage (13 crédits)

○ LPATR2261	Exercices pratiques / séminaires	Caroline Bolle	60h	5 Crédits	1 + 2q		x
○ LPATR2262	Stages		144h	6 Crédits	2q		x
○ LPATR2263	Voyage			2 Crédits	1q		x

o Travail de fin d'études (30 crédits)

○ LPATR2171	Séminaire d'accompagnement du travail de fin d'études			2 Crédits	1 + 2q		x
○ LPATR2272	Travail de fin d'études			28 Crédits	1 + 2q		x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

PATR2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Conditions spécifiques d'admission](#)

Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits.

Conditions spécifiques d'admission

Diplômes requis pour bénéficier d'un accès direct au Master : grade académique d'architecte, de master en ingénieur civil architecte, de master en ingénieur civil des constructions, de master en histoire de l'art et archéologie (toutes orientations).

Possibilité d'admission sur dossier.

PÉDAGOGIE

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de "conservation intégrée" prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine.

Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

Le master de spécialisation vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation. Le master de spécialisation conjoint est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités.

L'intégration des savoirs disponibles au sein de toutes les institutions universitaires d'une part, et des compétences de spécialistes de disciplines particulières d'autre part, permet de faire de cette formation un pôle d'excellence.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Président du comité de gestion interuniversitaire, de la commission de programmes et des jurys : Prof. Patrick Hoffsummer, ULiège

Secrétaire de jury : Prof. Caroline Bolle, LOCI Tournai, UCLouvain

3e membre du jury restreint : Prof. Laurent Verslype, FIAL, UCLouvain

Organisation pratique (cours, horaires, accueil) - Secrétariat administratif : A.-F. Barthélémy
Centre de formation aux métiers du patrimoine « la Paix Dieu » AWaP
rue Paix-Dieu, 1b, 4540 Amay annefrancoise.barthelemy@awap.be
Tél. +32 (0)85 410 365 • Fax +32 (0)85 410 380

Agenda, horaires (intranet) et informations générales (internet) : www.masterpatrimoine.be

Institutions partenaires :
UCLouvain, ULB, ULiège, UMon, UNamur
Haute Ecole Charlemagne

Institution référente : UCLouvain

Resp. académique du programme dans l'institution référente : Laurent Verslype, FIAL, UCLouvain

Gestion académique - Secrétariat administratif
Secrétariat « histoire de l'art, archéologie et musicologie »
Faculté de philosophie, arts et lettres - FIAL
Collège Érasme – Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.13
1348 Louvain-la-Neuve secretariat-arke@uclouvain.be
Tél. +32 (0)10 47 48 70 ; faculté : +32 (0)10 47 48 50

Gestion du programme

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).